



AC! NANTES  
Agir ensemble contre le Chômage  
21 Allée Baco, 44000 NANTES  
tél./fax : 02.40.89.51.99  
tél. : 08.73.66.43.23  
Adresse Electro.: ac.nantes@free.fr

Nantes, le 23 février 2005

CONSEIL GENERAL DU DEPARTEMENT  
DE LOIRE ATLANTIQUE  
A l'attention de M **Patrick MARESCHAL**  
Président du Conseil Général  
3 quai Ceineray  
44000 NANTES

---

Objet : Commissions Locales d'Insertion, questions et inquiétudes.

Monsieur le Président,

Nous voudrions attirer votre attention sur les Commissions Locales d'Insertion (CLI), ces dernières étant les structures chargées de valider les projets d'insertion des allocataires du RMI.

Notre association, proche des chômeurs, constate que de plus en plus de érémisses sont inquiétés, voire radiés des listes des bénéficiaires du RMI par les CLI.

Nos préoccupations sont de deux ordres. L'une concerne l'absence totale de transparence des Commissions Locales d'Insertion. Quelles sont les personnes habilitées à siéger dans les CLI ? Pourquoi les associations ou syndicats de chômeurs ne sont pas représentés ? Quel est le nombre exact de érémisses

condamnés et donc jetés à la rue ? Autant de points opaques sur lesquels nous souhaiterions des réponses précises.

Notre deuxième sujet d'inquiétude est relatif au problème moral que pose les radiations. Comment peuvent-elles se justifier ? Vous n'ignorez pas que la mondialisation se traduit par des délocalisations d'entreprises vers les pays aux législations sociales les plus ténues. Conséquemment, le chômage, les travailleurs pauvres, la précarité, la misère ne cessent de croître. Dès lors, comment rendre les érémites responsables de leur situation ? Pourquoi les jeter à la rue ? De quel droit les CLI exercent de telles pressions psychologiques ?

Lors de la campagne des cantonales, la gauche plurielle n'avait pas dans son programme l'exclusion des érémites. Nous en concluons légitimement que vous n'avez pas reçu mandat pour que de telles pratiques aient cours.

Nous vous serions infiniment reconnaissants de répondre aux différentes questions développées ci-dessus.

Compte tenu que vous êtes à la tête du département depuis quasiment une année, nous pensons que vous avez étudié de façon approfondie le sujet.

Vous serez donc sans nul doute en mesure de nous exposer votre politique au sujet du RMI et des Commissions Locales d'Insertion.

Pour la même raison, nous souhaiterions une réponse sous un mois.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos très respectueuses salutations.

*AC ! NANTES*